

Montréal, le 11 septembre 2015

Objet : Votre demande d'accès du 21 juillet 2015 (sous-traitance et ressources informationnelles, documents concernant les centres d'appels (centres de relation clientèle (CRC), centres de contact clientèle (CCC), centres de service à la clientèle (CSC)), et effectifs en mars et en juillet de chaque année entre 2009-2010 et 2014-2015)

---

Nous faisons suite à votre demande d'accès formulée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) (ci-après, la «Loi sur l'accès») datée du 21 juillet 2015, reçue, par courrier, à nos bureaux le 12 août 2015, dont copie est jointe en annexe, et à notre avis de prolongation de délai de traitement daté du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Après recherche et analyse, nous pouvons vous transmettre ce qui suit :

Sous-traitance et ressources informationnelles

- Items 1, 2 et 3 : nous n'avons pas de tels documents;
- Item 4 : pour 2014-2015 : 7,5 ETC;

- Items 5 et 6 :

Année	Nbre heures	TOTAL \$
2014-2015	16 445	1 190 939 \$
2013-2014	17 600	1 352 209 \$
2012-2013	13 039	1 018 098 \$
2011-2012	10 440	745 636 \$
2010-2011	7 277	500 266 \$

Note : Le nombre d'heures a été calculé selon le nombre de jours travaillés au contrat par année.

- Item 7 : nous joignons quatre fiches d'approbation de projet; et
- Item 8 : nous joignons l'information qui tient lieu de PARI.

Documents concernant les centres d'appels (centres de relation clientèle (CRC), centres de contact clientèle (CCC), centres de service à la clientèle (CSC))

- Item 1 : maintenant : 1 employé à temps plein; auparavant 2;
- Items 2 et 3 : nous n'avons pas cette information;
- Item 4 : absence de roulement; et
- Items 5, 6 et 7 : nous n'avons pas de tels documents.

Effectifs

- Item 1 : voir les documents ci-joints.

Il n'y a pas lieu de fournir d'autres documents ou informations en réponse à votre demande aux termes des articles 21, 22, 23, 24, 27, 37, 38, 39, 53, 57 et 59 de la Loi sur l'accès, applicables en l'espèce.

En terminant, à titre d'information, nous vous référons à l'article 135 de la Loi :

*«135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.*

*Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.*

*Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.»*

Nous vous prions d'agréer,

l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès aux documents,

Marc Paquet, avocat  
Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire de la Société

p.j. Votre demande d'accès; Quatre fiches d'approbation de projet; Deux tableaux intitulés «Portrait de santé – Projet en ressources informationnelles chez IQ»; Sept tableaux faisant état des effectifs depuis le 31 mars 2009; et articles 21, 22, 23, 24, 27, 37, 38, 39, 53, 57 et 59 de la Loi sur l'accès.

Québec, le 21 juillet 2015

Me Marc Paquet  
Vice-président des affaires juridiques et secrétaire  
Investissement Québec  
600, rue de la Gauchetière Ouest  
Bureau 1500  
Montréal (Québec) H3B 4L8

**OBJET :** Demande d'accès à des documents

---

Me Paquet,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir copie des documents suivants :

**Sous-traitance et ressources informationnelles**

- ◆ Document attestant d'une procédure de traitement des pénalités en rapport avec les appels d'offres sur les contrats conclus par votre organisme;
- ◆ Document produit par votre organisme et faisant état des pénalités appliquées en rapport avec ces contrats pour les dix dernières années;
- ◆ Directives reçues par le Conseil du trésor concernant les pénalités liées aux contrats conclus par votre organisme;
- ◆ Le nombre en équivalent ETC de sous-traitants liés aux ressources informationnelles qui travaillent pour votre organisme dans la dernière année;
- ◆ Le nombre d'heures facturées par des sous-traitants en RI par année pour les 5 dernières années;
- ◆ Les montants totaux facturés par des sous-traitants liés au secteur des RI par année pour les 5 dernières années;
- ◆ Fiche d'initiative ou fiche projet, avis interne sur le risque, avis interne sur les répercussions à la population, bénéfices attendus ainsi que plan d'affaire initial (PAI) pour chaque projet lié aux RI pour les derniers six mois;
- ◆ La programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2015 et 2014 de votre organisme.

**Documents concernant les centres d'appels (centres de relation clientèle (CRC), centres de contact clientèle (CCC), centres de service à la clientèle (CSC))**

- ◆ Effectifs pour chacun des CRC, CCC ou CSC dans votre organisme, avec les variations depuis les cinq dernières années;

- ◆ Documents concernant l'achalandage (volume d'appels), si possible selon les jours de l'année et/ou les heures de la journée, dans les CRC, CCC ou CSC;
- ◆ Documents concernant les temps d'attente téléphonique pour la clientèle dans les CRC, CCC ou CSC;
- ◆ Documents sur le taux de roulement du personnel dans les CRC, CCC ou CSC;
- ◆ Toute étude d'étalonnage (benchmarking) concernant l'organisation du travail dans les CRC, CCC, CSC;
- ◆ Toute étude, recherche ou rapport réalisés à l'interne concernant l'organisation du travail dans les CRC, CCC, CSC;
- ◆ Tout document concernant des orientations en matière de gestion des ressources humaines dans les CRC, CCC ou CSC.

#### **Effectifs**

- ◆ Documents permettant d'identifier le nombre de personnes (non pas des ETC) dans l'effectif de votre organisme (incluant dans des fonds, le cas échéant) pour chaque région administrative, par statut d'emploi, par catégorie d'emploi et par sexe, en mars et en juillet de chaque année entre 2009 - 2010 et 2014 - 2015.

**Vous remerciant à l'avance de votre collaboration concernant cette demande, je vous prie de recevoir, Me Paquet, mes salutations distinguées.**

<b>1. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		<b>1516006</b>
Nom du demandeur :	<u>Lynn Ladouceur, directrice principale des ressources informationnelles</u>	
Titre des projets :	<u>Audit de sécurité</u>	
Biën livrable :	<u>Offre de services, Formulaire SCT</u>	
<b>2. DESCRIPTION PROJET</b>		
<p>La Direction principale des ressources informationnelles est responsable de la sécurité et de la disponibilité des technologies et systèmes d'information. En raison de notre couverture internationale, nos systèmes doivent être disponibles 24/7.</p> <p>Plusieurs mesures de continuité de services ont été mises en place dans les dernières années et notre plan de relève informatique est à jour. Nous avons procédé à des essais sur différents niveaux de nos systèmes.</p> <p>Tel que requis par la politique de sécurité gouvernementale et en respect à notre politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles, il est nécessaire de tenir des AUDIT DE SÉCURITÉ à tous les deux ans.</p> <p>Nous désirons octroyer à la firme ABOVE SÉCURITÉ, un contrat d'audit couvrant les accès de l'externe pour nos sites de Québec et de Montréal ainsi que notre réseau WIFI. L'offre de services décrit en détail les opérations à réaliser. Ils seront accompagnés par mes spécialistes internes et un rapport détaillé nous sera remis.</p> <p>Nous travaillons avec cette firme depuis quelques années et lors de la mise en place de la télésurveillance, ceux-ci nous ont accordé un crédit de 5 jours de services conseil. Nous désirons utiliser ce crédit et investir 4,800 \$ en plus pour couvrir les différents tests.</p> <p>Ces ajouts ont été prévus à notre planification budgétaire 2015-2016.</p>		
<b>3. COÛTS BUDGÉTAIRES 1516</b>		
	<b>FINANCEMENT 1516</b>	<b>RISQUES DE PERTES</b>
Audit de sécurité	6702 services professionnels	\$
	Crédit 5 jours	
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>\$ TOTAL</b>
<b>4. BÉNÉFICES INTANGIBLES</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrité des données dans les deux sites de la Société</li> <li>▪ Accès à l'information toujours à jour</li> <li>▪ Respect des politiques en vigueur</li> <li>▪ Confirmation externe de la qualité des installations faites depuis 1 an</li> </ul>		
<b>5. DEMANDEUR</b>		
Signature :		Date : <u>2015-06-29</u>
	Directrice principale des ressources informationnelles	
<b>6. RECOMMANDATION VICE-PRÉSIDENTE AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'ADMINISTRATION</b>		
Signature :		Date : <u>2015/06/30</u>
	Michèle Perryman	
<b>7. APPROBATION PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>		
Signature :		Date : <u>2015/07/09</u>
	Pierre-Gabriel Côté	

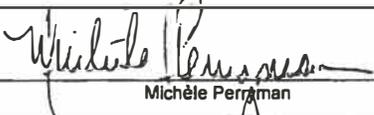
**8. COMMENTAIRES**

L'audit couvrira :

- Test d'intrusion de quatre (4) applications WEB externes
- Test de pénétration de douze (12) actifs TI exposés à l'externe
- Test de pénétration d'un (1) point d'accès sans fil
- Analyse des données et résultats et production du rapport final d'audit.

**9. RECOMMANDATION**

Nom-Titre	Date	Positif	Négatif
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>1. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		<b>1516005</b>
Nom du demandeur :	Lynn Ladouceur, directrice principale des ressources informationnelles	
Titre des projets	PRI – Plan de relève : copie de sécurité	
Bien livrable :	Analyse d'affaire, Offre de services, Formulaire SCT – approbation de contrat approvisionnement	
<b>2. DESCRIPTION PROJET</b>		
<p>La Direction principale des ressources informationnelles est responsable de la sécurité et de la disponibilité des technologies et systèmes d'information. En raison de notre couverture internationale, nos systèmes doivent être disponibles 24/7.</p> <p>Plusieurs mesures de continuité de services ont été mis en place dans les dernières années et notre plan de relève informatique est à jour. Nous avons procédé à des essais sur différents niveaux des nos systèmes.</p> <p>Afin de compléter notre redondance et réplication entre nos deux sites (Montréal et Québec), la mise en place d'outils spécialisés et automatisés sont maintenant nécessaires. Nous pourrions assurer une relève en moins de 4 heures pour la plupart de nos systèmes.</p> <p>Nous avons comparé différents produits et comparé plusieurs orientations. Notre choix s'est porté sur le produit présentement le mieux positionné par Gartner et qui nous garantit une compatibilité complète avec nos technologies en place. Nous désirons réaliser ces installations avant le possible déménagement de la salle des serveurs afin d'éviter tous arrêts de services à nos utilisateurs.</p> <p>Ces ajouts ont été prévus à notre planification budgétaire 2015-2016.</p>		
<b>3. COÛTS BUDGÉTAIRES 1516</b>		
	<b>FINANCEMENT 1516</b>	<b>RISQUES DE PERTES</b>
Acquisition logiciel (16 ports)	1510 – logiciel Informatique	\$ Dénier de services 24 heures pour 470 utilisateurs
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>4. BÉNÉFICES INTANGIBLES</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrité des données dans les deux sites de la Société</li> <li>▪ Accès à l'information toujours à jour</li> <li>▪ Même technologie dans les deux sites – moins de formation et de gestion</li> <li>▪ Support facile à distance par DPRI</li> </ul>		
<b>5. DEMANDEUR</b>		
Signature :		Date : 2015-06-29
Directrice principale des ressources informationnelles		
<b>6. RECOMMANDATION VICE-PRÉSIDENTE AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'ADMINISTRATION</b>		
Signature :		Date : le 29/06/15
Michèle Perraman		
<b>7. APPROBATION PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>		
Signature :		Date : 29/06/15
Pierre-Gabriel Côté		

**8. COMMENTAIRES**

**DISPONIBILITÉ POUR LE DATA CENTER MODERNE<sup>14</sup>**

Dans le monde entier, 8.4 millions de machines virtuelles sont sécurisées au moyen des solutions de disponibilité de Veeam.

**Veeam remporte des prix majeurs pour la virtualisation**

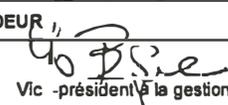
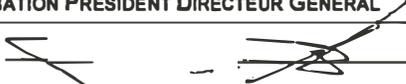


Figure 1. Magic Quadrant for Enterprise Backup Software and Integrated Appliances



**9. RECOMMANDATION**

Nom-Titre	Date	Positif	Négatif
Daniel Couture Analyste d'affaires		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>1. IDENTIFICATION DU PROJET</b>	<b>1516007</b>								
Nom du demandeur :	Yves Bourque, vice-président à la gestion des risques et au crédit								
Titre des projets	2015 - Migration technologique du calculateur NPT								
Bien livrable :	Offre de services DPRI, Formulaire SCT								
<b>2. DESCRIPTION PROJET</b>									
<p>L'outil Calculateur NPT a fait l'objet en août 2014 d'une revue d'architecture technologique afin d'identifier un outil de développement et une base de données, en remplacement des chiffriers EXCEL et des données XML.</p> <p>Ce projet a été mis en attente en raison des investissements importants et des récents changements organisationnels. Le premier mai dernier, M. Yves Bourque et Mme Michèle Perryman ont accepté le développement d'un prototype avec les outils et la BD proposés par la DPRI.</p> <p>Le 2 juillet, la DPRI présentait à M. Yves Bourque, Mme France Joyal et M. Hatem Ayouni, le module « Notation d'entreprise » selon la nouvelle plate-forme technologique ainsi que tous les avantages de la nouvelle plate-forme. La DPRI a réussi à livrer le module en 50 jp au lieu de 262 jp tel que prévu en 2014. L'approche de développement interne DPRI, agile et sans remise en question de la méthodologie nous a permis l'atteinte de ce résultat. Les détails du projet et des investissements sont au verso. En parallèle le demandeur recommande de changer le nom de cet outil et de revoir l'aide en ligne ainsi que la terminologie pour certains affichages.</p> <p>De plus, pour discussion et ce, afin d'assurer la pérennité de ce nouveau système, je joint une demande du demandeur que l'investissement requis est inférieur à 100 000 \$ et qu'il est possible de livrer une phase</p> <p>Pour la rencontre avec n de d'effectif pour une ressource interne supplémentaire à la DPRI . externes.projet avait été prévu à notre planification budgétaire 2015-2016, mais le budget a été déposé Pour ce faire la DPRI assignera trois 3 de ses ressources internes à 50 % et 2,3 ressources dans un compte central IQ pour approbation j future. Nous demandons qdonc l'autorisation d'utiliser en dans ce compte central pour finaliser ce projet de migration technologique. <b>RISQUES DE PERTES</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Analyse et programmation</td> <td style="text-align: right;">98 000 \$</td> <td>6702 services professionnels</td> <td style="text-align: right;">98 000 \$</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td style="text-align: right;"><b>98 000 \$</b></td> <td><b>TOTAL</b></td> <td style="text-align: right;"><b>98 000 \$</b></td> </tr> </table>		Analyse et programmation	98 000 \$	6702 services professionnels	98 000 \$	<b>TOTAL</b>	<b>98 000 \$</b>	<b>TOTAL</b>	<b>98 000 \$</b>
Analyse et programmation	98 000 \$	6702 services professionnels	98 000 \$						
<b>TOTAL</b>	<b>98 000 \$</b>	<b>TOTAL</b>	<b>98 000 \$</b>						
<b>4. BÉNÉFICES INTANGIBLES</b>									
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrité des données dans les différents systèmes SYGIC/RAF/NPT</li> <li>▪ Accès à l'information toujours à jour</li> <li>▪ Respect des politiques de sécurité en vigueur</li> <li>▪ Convivialité et gain pour l'évolution future</li> </ul>									
<b>5. DEMANDEUR</b>									
Signature : 	Date : _____								
Vic -président à la gestion des risques et au crédit									
<b>6. RECOMMANDATION VICE-PRÉSIDENTE AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'ADMINISTRATION</b>									
Signature : 	Date : 09/07/2015								
Michèle Perryman									
<b>7. APPROBATION PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>									
Signature : 	Date : 15/07/2015								
Pierre-Gabriel Côté									

**8. COMMENTAIRES**
**Efforts et investissements selon la méthode traditionnelle avec comité utilisateur – octobre 2014**

Découpage	Développement/implantation		Contingence		Pilotage IQ	
	Effort (U/p)	Coûts (\$)	Effort (U/p)	Coûts (\$)	Effort (U/p)	Coûts (\$)
1- Prérequis (U/p) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100						
2- Tronc commun		152 500 \$		30 000 \$		65 000 \$
3- NPT		25 250 \$		1 120 \$		1 120 \$
4- RAG		10 000 \$		2 240 \$		2 240 \$
<b>Totaux :</b>	<b>197</b>	<b>187 750 \$</b>	<b>37</b>	<b>33 360 \$</b>	<b>136</b>	<b>69 500 \$</b>

**Efforts et investissements pour le projet pilote mai 2015**

Description	Octobre 2014	Mai 2015	Reel 30 juin	commentaire
Efforts développement	262 jp	42 jp	50 jp	2 rh DPRI, 2 rh externes
Investissement	155 890 \$	22 050 \$	26 250 \$	2 contrats externes

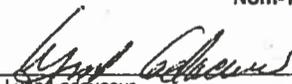
**Demande 15-16 pour finaliser l'ensemble des modules du Calculateur NPT**

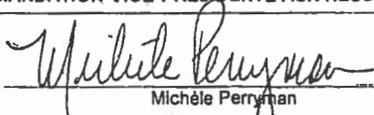
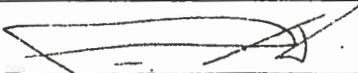
Phase	Développement		Contingence		Pilotage DPRI		% réalisé
	Effort (U/p)	Coûts (\$)	Effort (U/p)	Coûts (\$)	Effort (U/p)	Coûts (\$)	
Prérequis et Services SYGIC	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Notation d'entreprise seulement	42	23 520 \$	0	- \$	8	4 480 \$	80%
Suivi	50	28 000 \$	5	2 800 \$	10	5 600 \$	10%
Nouvelle Intervention Financière	40	22 400 \$	4	2 240 \$	8	4 480 \$	0%
Renouvellement	20	11 200 \$	2	1 120 \$	4	2 240 \$	0%
Amendement	20	11 200 \$	2	1 120 \$	4	2 240 \$	0%
Augmentation I.F.	20	11 200 \$	2	1 120 \$	4	2 240 \$	0%
RAF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
Cycle d'améliorations demandées	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0%
<b>Totaux :</b>	<b>192</b>	<b>107 520 \$</b>	<b>13</b>	<b>8 400 \$</b>	<b>38</b>	<b>21 280 \$</b>	

Le projet inclut les coûts des ressources internes de la Société. Une partie des ressources affectées à ce projet sont internes à la DPRI (3 rh dédiées à 50%), cependant afin d'assurer la réalisation dans les délais acceptables (moins de 5 mois), l'ajout d'une ressource externe comme analyste-programmeur est nécessaire à court terme.

De plus, l'ajout d'une ressource interne à long terme permettrait l'évolution rapide pour les nouveaux besoins et maintiendrait l'expertise chez IQ.

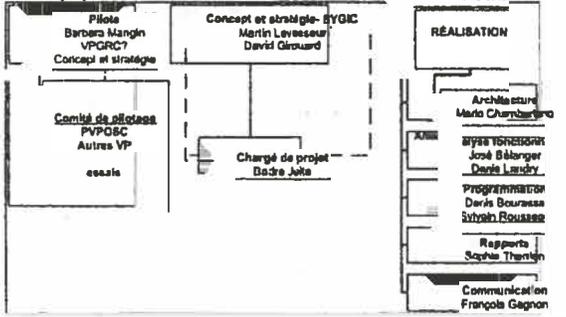
**9. RECOMMANDATION**

Nom-Titre	Date	Positif	Négatif
 Lynn Ladouceur Directrice principale des ressources informationnelle		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>1. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		<b>1516008</b>
Nom du demandeur :	Yves Lafrance, premier vice-président aux opérations et à la stratégie client	
Titre des projets :	Virage clientèle - Ajout SYGIC	
Bien livrable :	Offre de services DPRI, Formulaire SCT, demande effectif	
<b>2. DESCRIPTION PROJET</b>		
<p>En mai 2015, M. Pierre Gabriel Côté, a lancé le virage clientèle de la Société.</p> <p>Dans le cadre de ce projet la Direction principale des ressources informationnelles (DPRI) a été mandatée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Automatiser et intégrer à SYGIC la gestion du référencement</li> <li>• Simplifier la saisie de l'information nécessaire à la relation clientèle</li> <li>• Intégrer les concepts et orientations à SYGIC selon l'évolution du projet VIRAGE CLIENTÈLE</li> <li>• Développer de nouveaux rapports spécifiques</li> <li>• Participer à la mise en place de nouveaux indicateurs et préparation d'un nouveau tableau de bord.</li> </ul> <p>Ces besoins initiaux nécessitent plus de 200 jours-personnes de réalisation et l'équipe actuelle de la DPRI ne peut répondre adéquatement sans l'ajout de ressources pour ce projet. La livraison de la gestion du référencement est attendue pour octobre 2015. En parallèle, la Société veut revoir ses processus et diminuer les délais (vélocité) dans la gestion de ses dossiers de financement. Des améliorations seront nécessaires aux différents systèmes en place pour atteindre cet objectif. La nouvelle ressource sera donc en mesure de participer aussi à ce projet à compter d'octobre.</p> <p>Ce projet ainsi que le budget sont prévus à notre planification budgétaire 2015-2016. Nous demandons donc l'autorisation d'octroyer un contrat de gré à gré d'une durée de 210 jp à la firme GDG pour l'ajout d'un programmeur-analyste à l'équipe de la DPRI.</p> <p>De plus, l'ajout d'une ressource interne à long terme permettrait l'évolution rapide pour les nouveaux besoins et maintiendrait l'expertise chez IQ. La DPRI a présentement un poste non comblé. Je joins une demande d'effectif pour discussion.</p>		
<b>3. COÛTS BUDGÉTAIRES 1516</b>		
	<b>FINANCEMENT 1516</b>	<b>PRODUCTIVITÉ</b>
Analyse et programmation	99 960 \$	1520 services professionnels
		99 960 \$
		Perte information clientèle
		Durée de saisie 1 heure
		semaine au lieu de 15
		minutes (180 utilisateurs)
<b>TOTAL</b>	<b>99 960 \$</b>	<b>TOTAL</b>
		<b>99 960 \$</b>
		<b>TOTAL</b>
		<b>375 000\$</b>
<b>4. BÉNÉFICES INTANGIBLES</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrité des données dans les différents systèmes SYGIC/RAF/NPT</li> <li>▪ Accès à l'information toujours à jour</li> <li>▪ Respect des politiques de sécurité en vigueur</li> <li>▪ Convivialité et gain pour l'évolution future</li> </ul>		
<b>5. DEMANDEUR</b>		
Signature :		Date : 14 juillet 2015
	Premier vice-président aux opérations et stratégies clients	
<b>6. RECOMMANDATION VICE-PRÉSIDENTE AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'ADMINISTRATION</b>		
Signature :		Date : 9 juillet 2015
	Michèle Perryman	
<b>7. APPROBATION PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>		
Signature :		Date : 15/07/2015
	Pierre-Gabriel Côté	

**8. COMMENTAIRES**

**Équipe DPRI**



Phase 1 : SYGIC - Référencement et gestion de la relation clientèle

Virage clientèle : Ajout SYGIC

Module	Estimé Jour personne
Demande et référencement avec de l'aide à la saisie	70
Horizon du dossier	20
Responsabilité DDA	15
Priorité 2	39
Rapports	30
Indicateurs et tableau de bord	26
<b>Total du projet</b>	<b>200</b>

Le projet inclut les coûts des ressources internes de la Société. Une partie des ressources affectées à ce projet sont internes à la DPRI (4 rh dédiées à 75 %, 3 rh à 50 %), cependant afin d'assurer la réalisation dans les délais acceptables (moins de 4 mois), l'ajout d'une ressource externe comme programmeur-analyste est nécessaire à court terme.

Firme –

Demande de prix sur invitation

Firme	Type	Estimé
GDG	BAC	
GDG	DEC	13
Nurun	BAC	24
Momentum	BAC	9

**9. RECOMMANDATION**

Nom-Titre	Date	Positif	Négatif
 Lynn Ladouceur Directrice principale des ressources informationnelles	2015-12-08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Portrait de santé - Projet en ressources informationnelles chez IQ

Statut au : 31 mars 2015

Code du projet	Description du projet	démarrée la même	Date début	Date fin prévue	Date fin réelle	Date fin immuable	Pourcentage d'avancement global du projet (%)	Coût initial	Coût Révisé à ce jour (coût réel)	Coût estimé pour compléter le projet	Nombre d'utilisateur visé	Nombre d'incident rapportés	État	Notes et commentaires
W7	Mise à niveau de tous les postes de travail IQ à Windows7	Oui	avr-14	déc-14	nov-14	Non	100%	21 000 \$	27 833 \$	0 \$	488	30		Montréal 413 et Québec 1200 - 225 PC Complété 100 % Régions - 80 PC Complété 100 % Montréal 600 : 140 PC 80 % Dépassement \$ : aide externe pour CCM et QC.
C28	Mise en application de la loi fédérale de gestion des envois de courriels et pourniels (C-28)	Non	déc-13	sept-14	déc-14	Oui	100%	20 000 \$	20 000 \$	0 \$	488	0		Mise en place DPRI - 11 décembre Annonce utilisateurs DCOM - janvier 2015
SQL2012	Mise à niveau des bases de données Microsoft à la version SQL 2012: Pré-requis : Projet DYNAMICS 2013 (SHRPT13) Projet Sharepoint 2013 (DYN13)	Oui	avr-14	sept-15	oct-14	Non	100%	150 000 \$	46 046 \$	0 \$	488	0		Réalisé par ressources externe Techtra - Architecture complétée en septembre - Installation complété 3 octobre 2014 DPRI Novembre: Acquisition des versions Entreprises pour relève en temps réel (QC-MTL)
SVDO	Ajout d'accès visioconférence pour les bureaux régionaux	Oui	juin-14	oct-14	oct-14	Non	100%	1 000 \$	900 \$	0 \$	100	0		Bureaux régionaux - complété avec LYNC, OOVOD et caméra dans les salles communes
VB6APX	Migration outils(VB6) de la VPFGR: Chèque et transfert de fonds	Oui	avr-10	sept-14	oct-14	Non	100%	15 000 \$	12 852 \$	0 \$	12	0		Réaliser à l'interne - contrat de développement. Retard causé par la période des vacances DPRI et consultants août 2014 : 3/4 livrés 30 octobre : mise en place TFE international
VB6APX	Migration Outils (VB6) Autres demandeurs	Oui	avr-10	août-14	sept-14	Non	100%	15 000 \$	12 000 \$	0 \$	25	0		Réaliser à l'interne - contrat de développement.
SGSC	Système de gestion/suivi de contrats - Accompagnement	Oui	avr-10	oct-14	oct-14	Non	100%	120 000 \$	120 000 \$	0 \$	150	0		Projet réalisé par [redacted]. Politique (juin) et directive(sept) en place au Manuel de gestion. Formation et déploiement confirmé pour octobre.
VDIP-P3	Déploiement Téléphonie IP - régions : Laval, Brossard, Anjou, Ville St-Laurent	Oui	avr-14	déc-14	nov-14	Non	100%	60 000 \$	69 785 \$	0 \$	70	3		DPRI + [redacted] et [redacted] L'écart est expliqué par le montant consacré au spécialiste externe en téléphonie. Octobre 2014: mise en place avec le remplacement des postes de travail en W7
MOB-TAB	Déploiement iPad: Conseil d'administration (15) Comité de direction (14) SÉCURITÉ - Console de gestion dédiée	Oui	févr-14	juin-14	juin-14	Non	100%	50 000 \$	47 500 \$	0 \$	29	45		Projet complété- support en continu par le CSU.
MOB-TEL	Déploiement téléphone intelligent: - VP (14) - Gestionnaires (50) SÉCURITÉ - Console de gestion dédiée	Oui	avr-14	juin-14	août-14	Non	100%	16 000 \$	17 000 \$	0 \$	64	13		VP complété au 30 juin 2014 Gestionnaire complété au 30 août 2014 Retard et dépassement du à la mise en place de AIRWatch et l'automatisation de la sécurité.
SUENT	Suivi d'entreprise: Intégration des nouvelles règles de suivi dans SYGIC	Oui	avr-10	juin-14	juin-14	Non	100%	0 \$	0 \$	0 \$	250	17		Mise en place réalisée le 20 juin 2014.
WIFI	Mise en place système WIFI entreprise gestion multi site, sécurité par profil	Oui	mai-14	août-14	déc-14	Non	100%	20 000 \$	29 960 \$	0 \$	264	0		Installations Montréal600, Québec et CCM413 complété après plusieurs corrections de problèmes par [redacted] + 9 k\$ = Ajout des centres métropolitains en janvier: Laval, Brossard, Anjou et Ville St-Laurent

Portrait de santé - Projet en ressources informationnelles chez IQ

Statut au : 31 mars 2015

Code de projet	Description de projet	Besoins à l'avenir	Date début	Date fin prévue	Date fin réelle	Date fin initiale	Pourcentage d'avancement (GGR) de projets	Coût initial	Coût dépensé à ce jour (coûts réels)	Coût supplémentaire prévu	Nombre d'utilisateurs	Nombre de DPI supportés	État	Notes de commentaires
PDF-A	Annotation des documents PDF: Annoter électroniquement les documents et les gérer dans SYGIC.	Oui	juil-14	sept-14	mars-15	Non	100%	5 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	5	0		Projet mis en attente par DGF - 1 décembre. Plan de travail établie avec la DGF. Choix technique complété. Le processus avec SYGIC est à réviser pour la gestion des documents révisés.
MOB-TEL	Déploiement téléphone intelligent: - Professionnels (220)	Oui	avr-14	mars-15	mars-15	Non	100%	55 000 \$	0 \$	51 000 \$	220	0		Recommandation DPRI : novembre 2014 pour évaluation des coûts réels d'utilisation et problème de gestion à distance. Baisse de prix suite à l'arrivée iPhone 6. Problème: gestion intégrée des mots de passe.
NPTAPX	Analyse préliminaire : Positionnement du Calculateur NPT et analyse financière RAF	Oui	avr-10	sept-14	nov-14	Non	100%	25 000 \$	6 000 \$	15 000 \$	250	0		Revue des besoins fonctionnelle pour la refonte des outils EXCEL vers un système évolutif avec base de données. Septembre 2014: Présentation des scénarios d'orientation et des coûts à la DGRIF Octobre-Décembre : choix d'orientation VPFGR et obtention approbation et budget selon la politique GGR En attente décision CD.
CSYGIC	Comité consultatif SYGIC afin de: - recenser les attentes des utilisateurs de toutes les lignes d'affaires - Prioriser les "Quick wins" - Poursuivre l'amélioration continue du systèmes et des pratiques	Oui	juin-14	mars-15	mars-15	Non	100%	100 000 \$	100 jp DPRI 28 125 \$ externe	80 000 \$	488	0		Cinq sous-comités créés en juillet 2014 Projets priorisés 8 octobre Phase 1 : livraison 13 novembre Phase 2 : livraison 22 janvier Phase 3 : livraison 19 mars
SYGEV	Entreprises virtuelles- positionnement	Oui	sept-14	déc-14	mars-15	Non	100%	0 \$	0 \$	0 \$	0	0		Réunion 30 janvier : dépôt de 4 solutions pour améliorer la gestion des coemprunts. DGRIF : présentation d'une orientation spécifique. COMPLÉTÉ. 19 mars : reprise des travaux améliorations à SYGIC - ressources externes
SYGIC	Affaires internationale - Revue des besoins généraux IQ dans SYGIC	Oui	sept-14	mars-15	mars-15	Non	100%	0 \$	0 \$	0 \$	0	0		Réunion le 3 février : établir liste de priorité et revue du carnet de commandes. 19 mars : livraison de 5 DDS
ATRCTB	Automatisation des nouvelles transactions comptables (4211)	Oui	oct-14	mars-15	mars-15	Non	100%	60 jp	120 jp	0 \$	5	0		Mise en place le 27 février.
DYN13-IQ	<u>IQ</u> Mise à jour des outils Dynamics à la version 2013. Tous les modules seront migrés: Gestion fournisseurs Gestion grand livres Gestion paiement etc.	Oui	mai-14	janv-15		Non	35%	40 600 \$	20 000 \$	20 600 \$	25	0		Nov 14: arrêt du projet par VPFGR Installation et configuration complété par DPRI
DYN13-A	<u>Albecour</u> Migration à 2013 et séparation finale de l'environnement IQ	Oui	mai-14	avr-15		Non	70%	40 600 \$	10 000 \$	30 600 \$	4	0		Albecour : rapports corrigés Albecour: essais transactions en cours Albecour : soumission pour Albecour autonome révisée.

Statut au : 31 mars 2015

Portrait de santé - Projet en ressources informationnelles chez IQ

Date du projet	Description du projet	Approuvé	Date début	Date fin prévue	Date fin réelle	Statut final	Exposition	Coût initial	Coût dépensé à ce jour (coût réel)	Coût admiss. pour compléter le projet	Nombre d'utilisateurs	Nombre de systèmes touchés	Stat.	Notes et commentaires
PPIC	Service de partage et d'échange de fichiers: Offrir une solution fiable et sécurisée pour le partage de fichier avec nos clients et partenaires	Oui	avr-14	juin-14		Non	10%	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	0	0		Projet mis en attente, priorités à la mise en plan de la relève et février 2015 acquisitions des licences, reprise analyse déploiement
SVDO	Console RNIS pour vidéoconférence	Oui	juin-14	juin-14		Non	30%	35 000 \$	1 500 \$	0 \$	488	0		Pont RNIS - analyse en cours comparaison avec service autogéré ou externe. Abonnement ou acquisitions à faire. Février 2015: test d'un nouveau produit en cours
SHRPT13	Mise à niveau Sharepoint 2013: - Refonte de l'intranet IQ - Outil de collaboration pour groupe de travail interne/externe - Outil de gestion électronique de documents - analyse orientation	Oui	avr-14	mars-15		Non	70%	95 000 \$	52 824 \$	35 000 \$	488	0		Ressources externes: - Architecture complétée en septembre DPR1 : octobre à janvier - Migration de l'assistant Janvier à mars : Ajout de fonctionnalités et utilisateurs
UDIP-14	Déploiement téléphonie IP - régions : Sherbrooke, Drummondville, Saguenay	Oui	mars-15	mai-15		Non	25%	15 000 \$	0 \$	0 \$	20	0		Ajout de 3 centres avec la technologie SIP. Altstream en mesure de desservir ces villes
FASGF	Versement du fonds d'archives SGF dans BanQ: - Identification : documents à conserver - Création du fonds d'archives - Destruction : documents non retenus	Oui	avr-14	mars-15		Non	80%	180 000 \$	90 000 \$	30 000 \$	1	0		Avril à octobre : La révision des 2860 boîtes a été complétée le 12 septembre. Devancement de 6 semaines. Économie de 50 000 \$. Octobre à décembre : obtention des approbations de destruction des boîtes. Retard - Me Paquet Janvier à mai : Versement final BanQ.
SERV12	Mise à niveau des services d'accès Microsoft et de la sécurité AD à la version 2012.	Oui	oct-14	mars-15		Non	5%	60 000 \$	0 \$	60 000 \$	488	0		Projet en attente - reporté en 15-16 Nous avons la version 2003 qui est en fin de vie chez Microsoft.
INFORM	Analyse d'opportunité pour de la signature numérique par Acrobat Adobe. Phase 1: documents réglé interne	Oui	nov-14	juin-15		Non	40%	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	200	0		Travaux technologiques en cours. La DAJ rencontrée en février. Processus des documents pilotes DPR1 et DGF en révision. Création d'un formulaire pilote en PDF
INFORM	Amélioration au DAC: actualisation des données provenant de SYGIC et ajouts de champs fusionnés	Oui	sept-14	mars-15		Non	80%	0 \$	0 \$	0 \$	200	0		Projet présenté le 8 octobre au comité SYGIC Projet pilote décembre et janvier : Développement phase 2 : en cours avec support pour déploiement à tous Ajout de format : lettre offres
PRI14	Plan de relève informatique: Auto géré par IQ entre ses centres d'affaires de Québec(1200) et Mt(600).	Oui	avr-14	P1 - juin 14 P2 - oct 14 P3 - dec 14 P4- février 15 P5- avril 15	P1 - juin 14 P2 - oct 14	Non	80%	115 000 \$	41 408 \$	73 592 \$	488	0		P1: La relève de SYGIC a été testé le 6 juin à Montréal. Avec les données datant de 24 heures nous avons été opérationnels en moins d'une heure. P2: Ajout Portal, Courriel et services de fichiers : testé 25 octobre P3: rédaction détaillée du plan de relève en cours. P4: Melex - virtualisé P5: Ajout des autres systèmes corporatifs (NPT, Mailix, Dynamics, Intranet...) Systèmes critiques : documentation complétée, revue en cours.

Statut au : 31 mars 2015

Portrait de santé - Projet en ressources informationnelles chez IQ

Code de projet	Description du projet	Financé par l'entreprise	Date de début	Date de fin prévue	Date de fin réelle	État de fin	Éligible à la subvention	Financement du projet (%)	Coût initial (millions)	Coût révisé pour compléter le projet	Nombre de personnes impliquées	État	Notes et commentaires
SYGECT	Gestion de l'équité - Revue des besoins généraux IQ dans SYGIC pour la gestion des investissements	Oui	sept-14	déc-14		Non	25%	0 \$	0 \$	0 \$	0		P1: ajustements mineurs pour faciliter la saisie dans SYGIC Saisie portefeuille IF IQ: fin mars 2015
SYGFA	Mesures fiscales - Revue des besoins généraux IQ dans SYGIC	Oui	sept-14	avr-15		Non	80%	0 \$	0 \$	0 \$	0		P2: Résumé des Transactions comptables: juin 2015 Réunion en décembre: Plusieurs ajustements en relation avec les Titres multimédias sont en analyse à la DPRL
SYGNA	Rapports - Revue des besoins généraux IQ dans SYGIC	Oui	sept-14	janv-15		Non	80%	0 \$	0 \$	0 \$	0		Portrait entreprise (affichage) livré 22 janvier. Réunion en janvier: Nouvelle demande concerne l'impression et tri pour l'affichage.
SYGPE	Processus et étapes de traitement - Revue des besoins généraux IQ dans SYGIC	Oui	sept-14	mars-15		Non	50%	0 \$	0 \$	0 \$	0		DDA: saisie simplifiée améliorée: novembre 2014 DDA: Informations prêteurs livrés le 22 janvier 2015 Prochaine étape: Fiche client et référencement

Portrait de santé - Projet en ressources informationnelles chez IQ

Statut au : 4 septembre 2015

Code du projet	Description du projet	Approuvé la norme	Date début	Date fin prévue	Date fin réelle	Date fin immuable	Pourcentage d'avancement (global du projet %)	CP initial	CP réel	Coût initial	Coût répondre à CP (R) (coûts réels)	Coût estimé pour compléter le projet	Nombre d'un serveur visé	Nombre d'incident rapporté	Stat	Notes et commentaires
DAC2	Amélioration au DAC: actualisation des données provenant de SYGIC et ajouts de champs fusionnés. Modèles : recommandation et autorisation	Oui	sept-14	mars-15	avr-15	Non	100%	-	-	0 \$	0 \$	0 \$	200	0		DAC - Recommandation complétée en avril 2015.
VOIP- P4	Déploiement téléphonie IP – régions : Sherbrooke, Drummondville, Saguenay	Oui	mars-15	juin-15	mai-15	Non	100%	-	-	15 000 \$		0 \$	20	0		Complétée en mai 2015.
SYGMF	Gestion des titres multimédias	Oui	avr-15	avr-15	mai-15	Non	100%	-	-	0 \$	0 \$	0 \$	30	0		Complétée en mai 2015.
DAC2	Amélioration au DAC: Modèles : Lettre d'offres	Oui	avr-15	juin-15	juin-15	Non	100%	-	-	0 \$	0 \$	0 \$	80	0		Complétée en juin 2015.
DAC2	Amélioration au DAC: Modèles : Modification et augmentation	Oui	avr-15	juin-15	juin-15	Non	100%	-	-	0 \$	0 \$	0 \$	80	0		Complétée en juin 2015.
SYGRA	Impression portrait entreprises	Oui	avr-15	sept-15	juin-15	Non	100%	-	-	0 \$	0 \$	0 \$	450	0		Complétée en juin 2015.
SYGAI	Affaires Internationales: Ajout d'un 2e responsable projet	Oui	avr-15	juin-15	juin-15	Non	100%	-	-	0 \$	0 \$	0 \$	50	0		Complétée en juin 2015.
FASGF	Versement du fonds d'archives SGF dans BanQ: - Identification : documents à conserver - Création du fonds d'archives - Destruction : documents non retenus	Oui	avr-14	mars-15	juin-15	Non	100%	-	-	180 000 \$	90 000 \$	30 000 \$	1	0		Janvier à mai : Versement final BanQ. Formulaire à compléter par le JURIDIQUE BanQ pas d'espace pour nous recevoir avant Janvier 2016.
SYGEQT	Équité - gestion du portefeuille	Oui	avr-15	août-15		Non	100%	10	9	0 \$	0 \$	0 \$	0	0		Résumé des Transactions comptables : juin 2015 Complété en août 2015
TFE15	TFE phase 1 - contrôle et journalisation	Oui	avr-15	juin-15	août-15	Non	100%	40	22	0 \$	0 \$	0 \$	0	0		Complété en août 2015
ZEN 11	Mise à niveau des serveurs ZEN et clients	Oui	avr-15	sept-15	août-15	Non	100%	20	19	0 \$	0 \$	0 \$	0	0		Complété en août 2015
DYN13-IQ	IQ Mise à jour des outils Dynamics à la version 2013. Tous les modules seront migrés: Gestion fournisseurs Gestion grand livres Gestion paiement etc.	Oui	mai-14	sept-15	août-15	Non	100%	80	51	55 600 \$	47 368 \$	8 232 \$	25	2		mi-avril: reprise des travaux de préparation DPRI en mode autonome mai: essais DPRI terminés et planification des essais DIF, DGF et DIA en juin et août juin: essais DIF, DGF et DIA terminés avec succès Août: 2e tour d'essais suite au Dry-Run Août: mise en prod le 31 août 2015

Statut au : 4 septembre 2015

Portrait de santé - Projet en ressources informatiques chez IQ

Code du projet	Description du projet	Demander la main	Date début	Date fin prévue	Date fin réelle	État de l'application	Pourcentage d'avancement global (approximatif %)	J-P (fin)	J-P (début)	Coût initial	Coût dépensé à ce jour (sources)	Coût estimé pour compléter le projet	Nombre d'instances en service	Nombre d'instances approbées	Notes informatives
DYN13-A	Albecour Migration à Dynamics 2013 Séparation finale de l'environnement IQ	Oui	mai-14	sept-15		Non	90%	22		40 600 \$	10 000 \$	30 600 \$	4	0	Albecour : rapports corrigés Albecour : essais transactions en cours Albecour : soumission pour Albecour autonome signée mai: Environnement chez IQ prêt et installation des composantes logicielles en cours. Juin: installation chez IQ (serveur et 4 postes) terminés Juin: début essais Août: essais suite à une 2e migration Septembre: migration en prod prévue le 14 septembre
PHC	Service de partage et d'échange de fichiers: Offrir une solution fiable et sécurisée pour le partage de fichier avec nos clients et partenaires	Oui	avr-14	nov-15		Non	60%	30	10	10 000 \$	0 \$	10 000 \$	0	0	Projet mis en attente, priorité à la mise en place de la relève et [redacted] Février 2015 acquisitions des licences, reprise analyse déploiement
SVDO	Console externe pour le remplacement des liens RMSIS pour vidéoconférence	Oui	juin-14	oct-15		Non	70%	40	19	35 000 \$	1 500 \$	0 \$	488	0	Pont RMSIS - analyse en cours comparaison avec service autogéré ou externe. Abonnement ou acquisitions à faire. Février 2015: test d'un nouveau produit en cours Mai 2015: Essais produit retenu (PEXIP)
SHRPT13	Mise à niveau Sharepoint 2013: - Refonte de l'intranet DPRI - Outil de collaboration pour groupe de travail interne/externe	Oui	avr-14	mars-16		Non	70%	50	20	95 000 \$	52 824 \$	35 000 \$	488	0	Ressources externes Techira: - Architecture complétée en septembre DPRI : octobre à janvier - Migration de l'existant Janvier à mars : Ajout de fonctionnalités et utilisateurs
SERV22	Mise à niveau des services d'accès Microsoft et de la sécurité AD à la version 2012.	Oui	oct-14	mars-16		Non	8%	70	6	60 000 \$	0 \$	60 000 \$	488	0	Projet en attente - reporté en 15-16 Nous avons la version 2003 qui est en fin de vie chez Microsoft.
SINUM	Analyse d'opportunité pour de la signature numérique par Acrobat Adobe. Phase 1: documents règle Interne	Oui	nov-14	déc-15		Non	75%	50	23	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	200	0	La borakre: installation complétée, essais à réaliser Production: installation de l'infrastructure prévue le 7 mai La DAI rencontrée en février. Processus des documents pilotes DPRI et DGF complétés. Création des formulaires pilotes en PDF. Août: 5 formulaires pilotes en finalisation
Office13	Mise à niveau des outils de bureautiques	Oui	juin-15	sept-15		Non	25%	20	-	0 \$	0 \$	0 \$	0	0	Martin O.: estimation d'effort 15 J-p Serge T.: estimation de 5 J-p pour test et analyse d'impacts Serge F.: estimation?
FAMIP	Gestion des télécopies - Analyses	Oui	oct-15	déc-15		Non	0%	15	-	0 \$	0 \$	0 \$	0	0	
PASCOUR	Passerelle de courriel IQ (retrait CSFQ)	Oui	mai-15	déc-15		Non	10%	20	2	0 \$	0 \$	0 \$	0	0	
NPT15	Migration technologique - calculateur NPT Nouvelle plate-forme de développement et base de données Oracle.	Oui	juin-15	déc-15		Non	30%	310	-	0 \$	0 \$	0 \$	0	0	

Statut au : 4 septembre 2015

Portrait de santé - Projet en ressources informationnelles chez IQ

Code du projet	Description du projet	démarré le	Date fin prévue	Date fin réalisable	Date fin immédiate	Pourcentage d'avancement du projet (%)	Coût initial (\$)	Coût final (\$)	Coût (révisé) (\$)	État d'avancement du projet	Nombre d'implémentations	Nombre d'implémentations VIE	Nombre d'implémentations rapportés	État	Notes et commentaires
VLNTP1	Virage client - phase 1: Relation client, occasion d'affaires et référencement	juin-15	oct-15		Non	60%	200	99 960 \$	0 \$	0 \$	0	0	0		Joint: Démarrage avec Ylfrance. Définition des concepts par la DPRI. Schéma de la solution définie.
AUGAME	Amendements/augmentations des interventions financières	avr-15	sept-15		Non	90%	60	0 \$	0 \$	0 \$	0	0	0		
SYGEQT	Équité - soldes comptables	avr-15	oct-15		Non	60%	30	0 \$	0 \$	0 \$	0	0	0		
SYGEQT	Équité - gestion financières et comptables	juin-15	déc-15		Non	5%	40	0 \$	0 \$	0 \$	0	0	0		

## Au 31 mars 2009

### Effectifs

	Nombre
Bas-Saint-Laurent	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean	7
Capital-Nationale	114
Mauricie	3
Estrie	5
Montréal	222
Outaouais	3
Abitibi-Témiscamingue	1
Côte-Nord	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	2
Chaudière-Appalaches	2
Laval	18
Montérégie	19
Centre-du-Québec	6
Hors Québec	8
	<b>420</b>

### Sexe par catégorie d'emploi

	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	Nombre
Féminin	11	93	6	64	69	243
Masculin	30	123	2	19	3	177
	<b>41</b>	<b>216</b>	<b>8</b>	<b>83</b>	<b>72</b>	<b>420</b>

Nous avons seulement les données du rapport annuel pour l'année 2009.

**Au 31 mars 2010**  
**Effectifs**

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent		4		2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean		4		2	1	7
Capital-Nationale	13	50	2	35	17	117
Mauricie		2			1	3
Estrie		3		1	1	5
Montréal	24	116	7	36	35	218
Outaouais		3			1	4
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Côte-Nord		1			1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine		1			1	2
Chaudière-Appalaches		2			1	3
Laval	1	10		3	3	17
Montérégie	1	13		4	2	20
Centre-du-Québec		4		1	1	6
Hors Québec		8				8
	<b>39</b>	<b>222</b>	<b>9</b>	<b>84</b>	<b>67</b>	<b>421</b>

**Sexe par catégorie d'emploi**

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Féminin	11	99	7	66	64	247
Masculin	28	123	2	18	3	174
	<b>39</b>	<b>222</b>	<b>9</b>	<b>84</b>	<b>67</b>	<b>421</b>

Les données de juillet 2010 n'ont pas été répertoriées.

**Au 31 mars 2011**

**Effectifs**

	Nombre
Bas-Saint-Laurent	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean	7
Capital-Nationale	111
Mauricie	3
Estrie	5
Montréal	215
Outaouais	3
Abitibi-Témiscamingue	1
Côte-Nord	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	2
Chaudière-Appalaches	4
Laval	15
Montréal	18
Centre-du-Québec	6
Hors Québec	8
	<b>408</b>

**Sexe par catégorie d'emploi**

	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	Nombre
Féminin	13	94	8	61	64	240
Masculin	27	124	1	14	2	168
	<b>40</b>	<b>218</b>	<b>9</b>	<b>75</b>	<b>66</b>	<b>408</b>

Nous avons seulement les données du rapport annuel pour l'année 2011 (année de la fusion).

## Au 31 mars 2012

### Effectifs

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent		4		2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean		2		2	1	5
Capital-Nationale	13	51	3	25	17	109
Mauricie		2		1		3
Estrie		3		1	1	5
Montréal	39	133	8	35	41	256
Outaouais		3			1	4
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Côte-Nord		1			1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine		1			1	2
Chaudière-Appalaches		2		1	1	4
Laval	1	9		3	3	16
Montréal	1	13		5	3	22
Centre-du-Québec		4		1	1	6
Hors Québec		9				9
	<b>54</b>	<b>238</b>	<b>11</b>	<b>76</b>	<b>73</b>	<b>452</b>

### Sexe par catégorie d'emploi

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Féminin	20	105	8	62	70	265
Masculin	34	133	3	14	3	187
	<b>54</b>	<b>238</b>	<b>11</b>	<b>76</b>	<b>73</b>	<b>452</b>

Les données de juillet 2012 n'ont pas été répertoriées.

## Au 31 mars 2013

### Effectifs

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent		4		2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean		4		2	1	7
Capital-Nationale	11	57	3	25	19	115
Mauricie		2		1		3
Estrie		3		1	1	5
Montréal	43	143	8	44	42	280
Outaouais		3			1	4
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Côte-Nord		1			1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine						0
Chaudière-Appalaches		1		1	1	3
Laval	1	10		3	3	17
Montérégie	1	13		5	3	22
Centre-du-Québec		4		1	2	7
Hors Québec		9				9
	<b>56</b>	<b>255</b>	<b>11</b>	<b>85</b>	<b>76</b>	<b>483</b>

### Sexe par catégorie d'emploi

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Féminin	20	116	8	67	73	284
Masculin	36	139	3	18	3	199
	<b>56</b>	<b>255</b>	<b>11</b>	<b>85</b>	<b>76</b>	<b>483</b>

## Au 31 juillet 2013

### Effectifs

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent		4		2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean		4		2	1	7
Capital-Nationale	11	55	3	27	17	113
Mauricie		2		1		3
Estrie		3		1	1	5
Montréal	43	142	8	42	45	280
Outaouais		3			1	4
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Côte-Nord		1			1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine						0
Chaudière-Appalaches		2		1	1	4
Laval	1	10		3	3	17
Montérégie	1	13	5	3		22
Centre-du-Québec		4		1	2	7
Hors Québec		9				9
	<b>56</b>	<b>253</b>	<b>16</b>	<b>83</b>	<b>74</b>	<b>482</b>

Le sexe par catégorie d'emploi n'a pas été répertorié pour juillet 2014.

## Au 31 mars 2014

### Effectifs

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent		4		2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean		4		2	1	7
Capital-Nationale	11	58	3	25	18	115
Mauricie		2		1		3
Estrie		3		1	1	5
Montréal	42	145	8	43	45	283
Outaouais		3			1	4
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Côte-Nord		1			1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine						0
Chaudière-Appalaches		2		1	1	4
Laval	1	10		3	3	17
Montérégie	1	13		5	3	22
Centre-du-Québec		4		1	2	7
Hors Québec		9				9
	55	259	11	84	78	487

### Sexe par catégorie d'emploi

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Féminin	19	116	8	65	75	283
Masculin	36	143	3	19	3	204
	55	259	11	84	78	487

## Au 31 juillet 2014

### Effectifs

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent		4		2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean		4		2	1	7
Capital-Nationale	11	57	3	25	19	115
Mauricie		2		1		3
Estrie		3		1	1	5
Montréal	44	145	8	41	44	282
Outaouais		3			1	4
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Côte-Nord		1			1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine		1				1
Chaudière-Appalaches		2		1	1	4
Laval	1	10		3	3	17
Montérégie	1	13		5	3	22
Centre-du-Québec		5		1	2	8
Hors Québec		9				9
	57	260	11	82	78	488

Le sexe par catégorie d'emploi n'a pas été répertorié pour juillet 2014.

## Au 31 mars 2015

### Effectifs

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent	-	4	-	2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean	-	3	-	2	1	6
Capital-Nationale	13	56	3	26	18	116
Mauricie	-	2	-	1	-	3
Estrie	-	2	-	1	1	4
Montréal	43	137	8	39	43	270
Outaouais	-	2	-	-	1	3
Abitibi-Témiscamingue	-	1	-	-	-	1
Côte-Nord	-	1	-	-	1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	-	1	-	-	-	1
Chaudière-Appalaches	-	2	-	1	1	4
Laval	1	10	-	3	3	17
Montérégie	1	13	-	4	3	21
Centre-du-Québec	-	5	-	1	2	8
Hors Québec	-	9	-	-	-	9
	<b>58</b>	<b>248</b>	<b>11</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>473</b>

### Sexe par catégorie d'emploi

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Féminin	21	113	8	62	73	277
Masculin	37	135	3	18	3	196
	<b>58</b>	<b>248</b>	<b>11</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>473</b>

## Au 31 juillet 2015

### Effectifs

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Bas-Saint-Laurent		4		2	2	8
Saguenay/Lac-Saint-Jean		4		2	1	7
Capital-Nationale	10	56	3	25	19	113
Mauricie		2		1		3
Estrie		3		1	1	5
Montréal	38	133	8	41	42	262
Outaouais		3			1	4
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Côte-Nord		1			1	2
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine		1				1
Chaudière-Appalaches		2		1	1	4
Laval	1	9		3	3	16
Montérégie	1	12		4	3	20
Centre-du-Québec		4		1	2	7
Hors Québec		8				8
	<b>50</b>	<b>243</b>	<b>11</b>	<b>81</b>	<b>76</b>	<b>461</b>

### Sexe par catégorie d'emploi

	Catégorie d'emploi					Nombre
	Gestionnaires	Professionnels	Juristes	Techniciens	Personnel administratif	
Féminin	16	108	8	62	73	267
Masculin	34	135	3	19	3	194
	<b>50</b>	<b>243</b>	<b>11</b>	<b>81</b>	<b>76</b>	<b>461</b>

chapitre A-2.1

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**CHAPITRE II  
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS**

**SECTION II  
RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS**

§ 3. — *Renseignements ayant des incidences sur l'économie*

**21.** Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.

**22.** Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

**23.** Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

**24.** Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

**27.** Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.

Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.

1982, c. 30, a. 27.

#### § 5. — *Renseignements ayant des incidences sur les décisions administratives ou politiques*

**37.** Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

**38.** Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui en relève ou qu'il a fait à un autre organisme public, jusqu'à ce que la décision finale sur la matière faisant l'objet de l'avis ou de la recommandation ait été rendue publique par l'autorité compétente.

Il en est de même pour un ministre en ce qui concerne un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui relève de son autorité.

1982, c. 30, a. 38.

**39.** Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.

### **CHAPITRE III**

#### **PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

##### **SECTION I**

##### **CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**53.** Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

**57.** Les renseignements personnels suivants ont un caractère public:

1° le nom, le titre, la fonction, la classification, le traitement, l'adresse et le numéro de téléphone du lieu de travail d'un membre d'un organisme public, de son conseil d'administration ou de son personnel de direction et, dans le cas d'un ministère, d'un sous-ministre, de ses adjoints et de son personnel d'encadrement;

2° le nom, le titre, la fonction, l'adresse et le numéro de téléphone du lieu de travail et la classification, y compris l'échelle de traitement rattachée à cette classification, d'un membre du personnel d'un organisme public;

3° un renseignement concernant une personne en sa qualité de partie à un contrat de services conclu avec un organisme public, ainsi que les conditions de ce contrat;

4° le nom et l'adresse d'une personne qui bénéficie d'un avantage économique conféré par un organisme public en vertu d'un pouvoir discrétionnaire et tout renseignement sur la nature de cet avantage;

5° le nom et l'adresse de l'établissement du titulaire d'un permis délivré par un organisme public et dont la détention est requise en vertu de la loi pour exercer une activité ou une profession ou pour exploiter un commerce.

Toutefois, les renseignements personnels prévus au premier alinéa n'ont pas un caractère public si leur divulgation est de nature à nuire ou à entraver le travail d'un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime. De même, les renseignements personnels visés aux paragraphes 3° et 4° du premier alinéa n'ont pas un caractère public dans la mesure où la communication de cette information révélerait un renseignement dont la communication doit ou peut être refusée en vertu de la section II du chapitre II.

En outre, les renseignements personnels prévus au paragraphe 2° ne peuvent avoir pour effet de révéler le traitement d'un membre du personnel d'un organisme public.

1982, c. 30, a. 57; 1985, c. 30, a. 4; 1990, c. 57, a. 12; 1999, c. 40, a. 3; 2006, c. 22, a. 31.

**59.** Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.